

Monsieur le Bourgmestre,
 Messieurs les Échevins,

Au nom de la fraction socialiste, et dans un souci de transparence ainsi que de clarification des propos tenus récemment par Monsieur le Bourgmestre concernant les investissements liés aux logements inoccupés appartenant à la Ville, nous nous permettons d'adresser les questions suivantes :

1. Quels sont les logements appartenant à la Ville actuellement considérés comme inhabitables ?
 Pour chacun d'eux, pourriez-vous indiquer :
 - l'adresse exacte,
 - la surface,
 - le type de bien (maison, appartement, etc.),
 - et depuis quand le logement est inoccupé ?
2. Quelles sont les estimations financières concernant les rénovations nécessaires pour chaque logement pour les rendre habitables ?
 - Moins de 30.000 €
 - Entre 30.000 € et 200.000 €
 - Plus de 200.000 €
3. À quelle échéance ces travaux sont-ils prévus ?
 - Sont-ils inscrits dans le programme d'investissements à court (2025), moyen (2026-2028) ou long terme (2029-)?
 - Ces travaux sont-ils imputés au budget ordinaire ou extraordinaire ?

Nous espérons que ces données ne sont pas soumises à une protection de données personnelles, dans la mesure où il s'agit de biens publics. Nous supposons également qu'il ne devrait pas être trop complexe de fournir ces informations, qui devraient faire partie d'une programmation prévisionnelle minimale établie par les services compétents. Une telle base est essentielle pour garantir une gestion proactive et efficace du patrimoine communal.

Il n'y aurait donc, à notre sens, aucun obstacle pour que les réponses puissent être communiquées dans le délai prévu par la loi de 30 jours.

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses, avant le 30 mai 2025.

Pour la fraction socialiste,
 Steve Faltz